



AVIS D'ADOPTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 570-2018

Règlement autorisant des travaux pour l'ajout et la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de voirie, de bordures et d'éclairage sur les rues Adrien et Claude et décrétant un emprunt de 2 081 594 \$ pour en acquitter le coût

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2018, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 570-2018, règlement autorisant des travaux pour l'ajout et la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de voirie, de bordures et d'éclairage sur les rues Adrien et Claude et décrétant un emprunt de 2 081 594 \$ pour en acquitter le coût.
- 2- Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé ledit règlement numéro 570-2018 en date du 9 août 2018.
- 3- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce NEUVIÈME jour du mois d'AOÛT deux mille dix-huit.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^c Richard B. Morasse, MBA